Pourquoi le Curé d'Ars n'a pas été proclamé patron des prêtres du monde

Article rédigé par Jean-Luc Samorit, le 18 juin 2010

Jeudi 10 juin, l'agence de presse française I-Media diffusait cette nouvelle stupéfiante : le saint Curé d'Ars ne serait pas proclamé patron des prêtres du monde le jour de clôture de l'Année sacerdotale (où était présente l'équipe dirigeante de *Liberté politique*). Aussitôt les vaticanistes italiens relayaient le *scoop* dans le monde entier. Qu'a voulu dire le pape ? Qu'en sera-t-il demain ?

Ainsi, vendredi 11 juin 2010, fête du Sacré-Cœur et dernier jour de l'Année sacerdotale, le Saint-Père ne proclamait pas le saint Curé d'Ars patron de tous les prêtres du monde, mais ouvrait son homélie en citant Jean-Marie Vianney comme modèle pour le ministère sacerdotal dans notre monde.

Le pape avait-il l'intention de faire cette proclamation ? En a-t-il été en quelque sorte empêché par un problème d'ordre technique, comme on le laisse entendre dans les milieux dits bien informés, qui ajoutent que, dans ce cas, il aurait l'intention de mener ce projet à son terme ? Nous n'avons pas la prétention de répondre à ces questions. Nous désirons simplement rappeler certains faits, puis, à partir de la mise au point officielle du Rév. Père Lombardi, directeur de la salle de presse du Saint-Siège — qui est la seule dont nous disposions à ce jour —, nous nous permettrons de faire une proposition, en nous situant dans la perspective de ce qu'est un saint patron.

Une proclamation attendue

Saint patron des curés du monde, patron des prêtres de France, Jean-Marie Vianney peut-il être patron de tous les prêtres du monde ? Tout d'abord, il faut savoir que le saint curé n'a pas que des amis. Sur son blog, le correspondant du journal La Croix, Frédéric Mounier, se faisait l'écho de ces difficultés, avec deux interprétations, aussi peu agréables l'une que l'autre : 1/ Le Vatican est à l'écoute des Églises locales, qui ne trouvent pas Jean-Marie Vianney suffisamment représentatif du prêtre contemporain. 2/ Il y a eu, une fois de plus, un certain flottement dans la coordination de l'information.

Et pourtant... Une note publiée dans L'Osservatore Romano du 9 juin, reprenant une déclaration de Mgr Guido Marini (le liturgiste du pape), annonçait la nouvelle attendue : Une grande tapisserie avec l'image de Saint-Jean Vianney sera installée sur la loggia centrale de la basilique (photo). Saint Jean-Marie Vianney a été le thème de l'Année sacerdotale et à cette occasion il sera proclamé par le Saint-Père Patron de tous les prêtres. L'information avait même été reprise dans un communiqué officiel du Bureau des célébrations liturgiques de Sa Sainteté le 10 juin (cf. le site internet du Vatican).

Déjà, le 16 mars 2009, quand se tint l'Assemblée plénière de la Congrégation pour le clergé, le bureau de presse publiait une déclaration sans équivoque :

Au cours de cette Année Jubilaire, le pape Benoît XVI proclamera saint Jean-Marie Vianney "Patron de tous les prêtres dans le monde". Il sera également publié un "Répertoire pour les Confesseurs et Directeurs Spirituels", ainsi qu'un recueil de textes du Souverain Pontife sur les questions fondamentales de la vie et de la mission sacerdotales à l'époque actuelle.

Cette Congrégation devait sans doute être bien informée puisque c'est elle qui, selon toute probabilité, aurait dû (ou a dû) rédiger le document officiel sous forme de motu proprio pour proclamer saint Jean-Marie Vianney, saint patron de tous les prêtres, comme lorsque Jean-Paul II avait proclamé saint Thomas More patron des gouvernants et des hommes politiques.

Il existe également une vidéo de Radio Vatican du 16 mars 2009, dont le sous-titre exprimait très clairement que le pape proclamerait le Curé d'Ars saint patron des prêtres... sans parler de toutes les communications envoyées à travers le monde, durant un an, avec l'annonce de cette nouvelle jamais démenties!

De plus, dans un entretien de S. Em. M. le cardinal Hummes du 17 juin 2009, publié dans *l'Avvenire*, le

préfet de la Congrégation pour le Clergé expliquait que l'Année sacerdotale a été lancée à l'occasion du 150e anniversaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney, un prêtre exemplaire, qui depuis longtemps est le Patron des curés et que *probablement* le Pape proclamera patron de tous les prêtres .

Enfin, le 8 juin dernier, Radio Vatican parlait d'une rencontre avec les prêtres du *Rinnovamento nello Spirito Santo*, emmenés par Son Excellence Mgr Piacenza à Saint-Jean de-Latran et annonçait : Jeudi soir, les prêtres seront place Saint-Pierre avec le pape Benoît XVI pour une veillée, tandis que le lendemain, le pape célébrera une messe solennelle où il proclamera le Curé d'Ars Patron des prêtres.

Toutefois, c'est le père Lombardi, directeur de la salle de presse du Saint-Siège, qui eut le mot de la fin, en déclarant :

En réalité, le Saint-Père – bien qu'il ait lancé l'année sacerdotale pour le 150e anniversaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney – a préféré conserver au Saint Curé d'Ars, le titre précis de Patron des curés, étant donné que cela était son propre ministère, alors qu'il y a beaucoup d'autres figures de prêtres qui peuvent servir d'inspiration et de modèle pour ceux qui accomplissent d'autres formes de ministère sacerdotal.

Récapitulons : l'annonce est faite officiellement ; tout est prêt sur la place Saint-Pierre, on a exposé la tapisserie du saint Curé d'Ars, le Saint-Père utilise lors de la sainte Messe le calice utilisé par le saint... et pas de proclamation publique.

Proposition : le saint curé d'Ars, patron de tous les prêtres diocésains

Un saint patron est plus qu'un modèle : le patronage implique, pour un(e) saint(e), d'avoir réalisé dans sa vie quelque chose de spécifique, qui est propre à une catégorie de personnes.

Ainsi, une communion particulière peut s'établir entre le saint patron et ceux qui le prient parce qu'ils vivent dans leur vie quotidienne ce que lui-même, le saint patron a vécu. Ainsi, saint François-Xavier est le saint patron des missionnaires qui sont partis *ad gentes* pour annoncer l'Évangile. Or, si saint François-Xavier peut être un modèle pour tout prêtre, y compris diocésain, il n'est pas pour autant pour ce dernier son saint patron. Cette *communion de vie* entre le saint patron et ceux qui bénéficient de son patronage est une proximité spirituelle, car la terre et le ciel sont proches l'une de l'autre. C'est pourquoi, on ne peut pas dire *stricto sensu* que saint Jean-Marie Vianney est le saint patron de tous les prêtres du monde, séculiers et réguliers. Il est plutôt le saint patron de tous les prêtres diocésains (c'est-à-dire séculiers) du monde entier. Ainsi, le proposer comme saint patron à un moine bénédictin prêtre peut paraître un peu incongru.

La réflexion du Rév. Père Lombardi, dans sa mise au point, doit sans doute signifier ceci, et, dans ce cas, cela pourrait constituer une objection à ce que le saint curé d'Ars soit reconnu comme le saint patron de tous les prêtres du monde.

En d'autres termes, la miséricorde de Dieu est, de fait, universelle, et saint Jean-Marie Vianney est un modèle pour tous les prêtres dans l'exercice de cette miséricorde. Toutefois, les conditions dans lesquelles la miséricorde s'est exercée dans son ministère sont les conditions d'un ministère paroissial, c'est-à-dire, plus largement, d'un ministère pastoral, et, ainsi, il existe bien une communion particulière entre le saint curé d'Ars et les prêtres diocésains, qui, par définition, sont des pasteurs : il s'agit bien évidemment de ceux qui sont en paroisse – et il n'y pas que les curés – mais aussi de tous les autres : ceux qui sont dans les aumôneries (enseignement, hôpitaux, prisons, armée...), les séminaires, les curies diocésaines et les officialités... et, plus largement, dans tout ministère exercé par les prêtres diocésains.

En conclusion, il existe encore une formidable occasion de proclamer saint Jean Marie Vianney comme *saint* patron de tous les prêtres diocésains, et pas seulement des curés, comme c'est le cas maintenant.
